

CGT

M A T M U

TRACT
10 OCTOBRE 2022

Il ne suffit pas
de s'indigner,
il faut s'engager !



Entretien individuel, Augmentation individuelle :

Comme chaque année, la CGT vous livre le
mode d'emploi pour un entretien réussi

Les entretiens individuels ont lieu en ce moment même. Comme chaque année, la CGT vous aide à le préparer en vous donnant les éléments indispensables à savoir pour réussir votre entretien.

Pour obtenir une augmentation ou une promotion, plusieurs conditions sont à remplir. Mais la première, et sans doute la plus importante, c'est d'avoir une bonne appréciation lors de cet entretien. C'est la base de toute votre carrière, tant sur la rémunération que sur l'évolution.

En effet, il permet de répondre à une question essentielle : Comment suis-je perçu par les RH et par les autres services en cas d'entretien de mobilité ? Il constitue votre CV professionnel, le document officiel qui prouvera aux RH que vous méritez une reconnaissance salariale.

C'est la raison pour laquelle nous attirons votre attention : soyez acteur de votre entretien, ne le subissez pas. Estimez vous à votre valeur réelle, vendez vous.

Vendez votre investissement, vendez vos compétences, vendez votre implication, vendez votre savoir-faire, vendez votre savoir-être, vendez vos connaissances. Si vous ne vous vendez pas, d'autres sauront le faire à leur plus grand profit ...

Et surtout, ne laissez jamais une mauvaise appréciation ternir votre profil professionnel sans justification objective de la part de votre manager. Si vous n'êtes pas en accord avec une évaluation de compétences, alors chacun doit y mettre des éléments factuels et objectifs pour se justifier. Chacun a raison de son propre point de vue, l'essentiel est de parvenir à un consensus.

Quelques conseils pour réussir votre entretien :

- Lors de l'appréciation de vos compétences, ne visez pas seulement la cible. L'idéal est d'être dans la cible ou de la dépasser. Dès lors que vous dépassez plusieurs fois les exigences de votre métier, vous devenez plus légitime à demander une augmentation ou une promotion.
- **Si vous estimez ne pas pouvoir être évalué sur certaines compétences, alors demandez à votre manager de cocher la case « non évaluable »**
- Ne rentrez pas dans le piège de la comparaison avec vos autres collègues de travail. Votre manager doit prendre en compte votre propre évolution par rapport aux années antérieures, mais pas votre classement théorique dans votre équipe ni votre positionnement par rapport à une moyenne ou à d'autres salariés.

Pour rappel : « un système d'évaluation méritocratique visant à l'adaptation des hommes aux objectifs ou ambitions fixés en amont, est contraire aux principes de prévention de la santé » (adapter le travail à l'Homme, Article L.4121-2 du Code du travail).



À MÉDITER POUR LES ÉVALUATEURS :
"JE NE M'INTÉRESSE QU'AUX QUALITÉS
DES GENS. J'AI MOI-MÊME DES DÉFAUTS,
DONC JE NE ME PERMETTRAIS PAS DE
JUGER CEUX DES AUTRES." GANDHI

- **L'appréciation globale** : Vous êtes invité à vous exprimer sur votre charge de travail, l'organisation de votre travail dans le service et dans l'entreprise, l'amplitude de vos journées de travail, l'articulation entre votre activité professionnelle et votre vie personnelle et familiale ainsi que votre rémunération. **Si vous ne saisissez pas cette opportunité pour évoquer votre charge de travail ou vos souhaits d'augmentation individuelle ou de promotions, alors vous loupez le moment clé de l'année où vous devez l'évoquer.**
- De plus, **on entend souvent des salariés nous signaler que leur charge de travail est trop importante : signalez le dans l'entretien, et actez-le.** L'entreprise et le management vous donneront toujours des chiffres qui vous prouveront le contraire. **Mais votre ressenti DOIT être exprimé.** Les chiffres sont certes une donnée factuelle, mais quand on pratique le même métier depuis de nombreuses années, notre perception d'une charge de travail est finalement plus importante que de simples chiffres car elle peut aussi être liée à des changements de process, de consignes qui augmentent votre charge réelle sans ressortir dans les statistiques.
- Enfin, préparez dès maintenant l'entretien de l'année prochaine : les objectifs individuels et collectifs de l'année à venir servent de socle à l'évaluation de l'année suivante. Ces objectifs doivent être mesurables, acceptés, réalistes et définis dans le temps. **N'hésitez donc pas à échanger sur ces objectifs avec votre manager. Si vous ne les estimez pas réalistes ou mesurables, alors refusez les** en indiquant dans la rubrique commentaires les raisons qui vous conduisent à le faire !

Quelles sont vos obligations ?

Vous avez l'obligation de vous rendre à l'entretien, vous êtes également obligés de le signer, ce qui prouvera uniquement que l'entretien a bien eu lieu.

Si vous n'êtes pas d'accord avec le contenu de votre entretien, signalez les points de désaccord en commentaire avant de le valider.

La CGT souhaite aussi attirer votre attention sur une donnée importante : dans l'entreprise, moins d'un salarié sur quatre bénéficiera d'une augmentation individuelle.

C'est pourquoi la CGT s'est toujours battue et continuera de se battre pour cesser toute individualisation de l'évaluation au travail, qui se fait bien souvent au détriment de l'ambiance et de l'intérêt collectif

Quelle est la durée d'un bon entretien ?

Il n'y a pas de limite de durée à l'entretien, et votre manager doit vous consacrer le temps nécessaire pour pouvoir évoquer tous les sujets liés à cet entretien. Mais pour que cet échange soit fructueux, préparez le.

[Consultez notre dossier complet EN CLIQUANT ICI !](#)

VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE A LA CGT MATMUT POUR DEFENDRE VOS INTERETS

Nous sommes une équipe qui souhaite faire usage de son droit d'expression concernant nos conditions de travail comme la loi le permet. Nous nous engageons au service du collectif.

Rejoignez nous, syndiquez vous !



<https://www.cgt-matmut.fr/se-syndiquer/>

Votre Délégué Syndical Référent

Ludovic Barroin



Téléphone : 06 64 74 04 22
Email : contact@cgt-matmut.fr
Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt-matmut.fr



CGT
M A T M U